SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE

Paris Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

AGRANDISSEMENT DE LA FERME PÉDAGOGIQUE DU PARC DE LA VILLETTE

SOCIETE LOCALE D'EPARGNE
PARIS OUEST

Société coopérative à capital variable affiliée à la Caisse d'Epargne Ile-de-France. Articles L 512-92 et L 512-93 du CMF.
Dispensée d'immatriculation au RCS - Siège social : 19, rue du Louvre 75001 Paris - Téléphone : 01 58 06 60 00

Notes

Sommaire

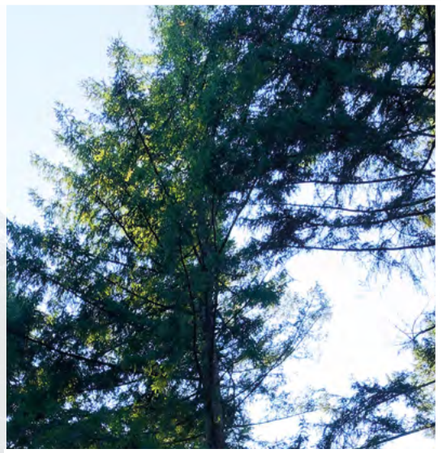

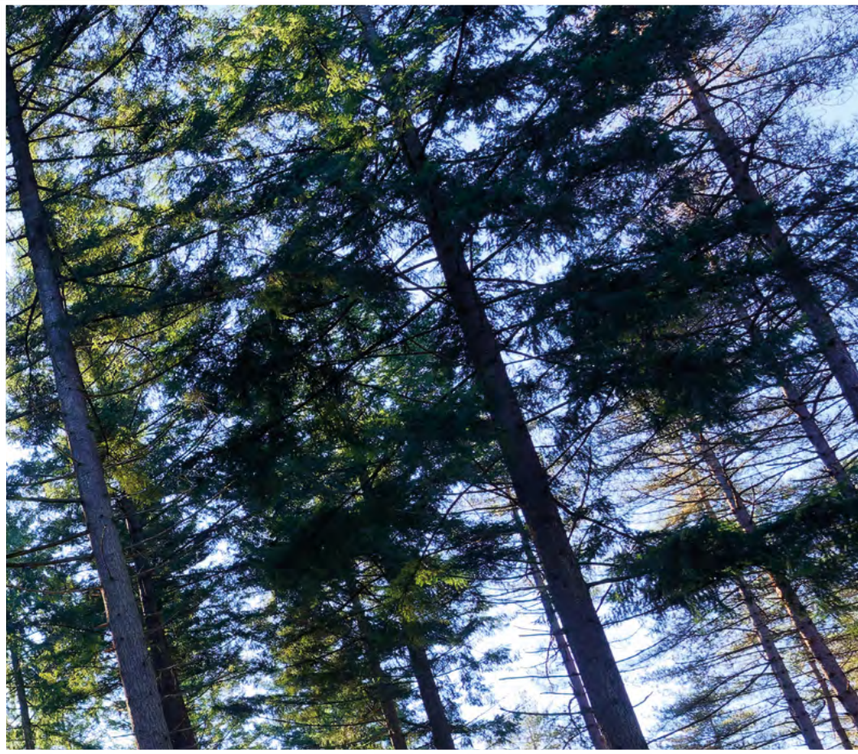

04
Ordre du Jour

05
Projet de Résolutions

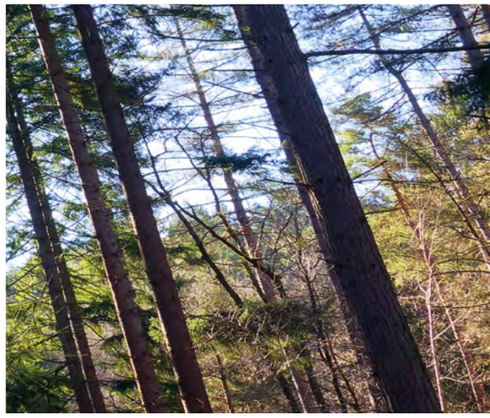

06
Rapport d'Activité de la SLE

13
Comptes annuels de la SLE

Ordre du jour | 04

Présentation du rapport d'activité de la Caisse d'Epargne Ile-de-France pour l'exercice clos le 31 Décembre 2024,

Présentation du rapport d'activité de la SLE pour l'exercice clos le 31 mai 2025,

Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de la SLE,

Approbation de l'affectation du résultat de la SLE,

Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales de la SLE,

Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice,

Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Epargne Ile-de-France,

Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

05 | Projet de Résolutions

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe de la Société Locale d'Epargne PARIS OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2025 tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration de la Société Locale d'Epargne et approuvés par le Directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.
L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 11 222 071,72 euros, et constatant l'existence d'un report à nouveau de 6 444 992,25 euros, décide, sur proposition du Conseil d'Administration et du Directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, d'affecter la somme de 17 667 063,97 euros comme suit :

- à l'intérêt servi aux parts sociales de la SLE : 10 701 459,38 euros
- au report à nouveau : 6 965 604,59 euros

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, que la mise en paiement des intérêts aux sociétaires interviendra le 3 juillet 2025.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que le capital de la Société Locale d'Epargne PARIS OUEST souscrit au 31 mai 2025 s'élève à 405 335 320 euros, sous déduction du montant total définitif des rachats annuels intervenant au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 conformément aux dispositions légales et statutaires.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que la quote-part de la SLE PARIS OUEST dans le capital de la Caisse d'Epargne Ile-de-France s'élève à 286 624 520 euros au 31 mai 2025.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion en vue d'accomplir toutes formalités de dépôts et publicités.

VIE DE LA SLE

Exercice du 1er juin 2024 au 31 mai 2025

COMPOSITION DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Guillaume FREREJEAN TAITTINGER

Vice-Présidente :

Valérie GAUTIER

Administrateurs :

Carla ARIGONI-FOUQUET
Cyril BAYVET
Arnaud BOUAZIZ
Jean-Louis DAUPHIN
Daniel de BEAUREPAIRE
Etienne de MONTARNAL
Anne-Catherine DUFOUR-GENNESON
Maryline JOUAILLEC
Arnaud LEVEQUE
Christophe MAYER
Hélène PEISSE
David RINGRAVE
Corine SCHOUKROUN

LES PRÉSIDENTS DES 9 SLE DE LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

(AU 31 MAI 2025)

1 SLE PARIS OUEST
Guillaume Frèrejean Taittinger

2 SLE PARIS EST
Marie-Véronique Le Fèvre

3 SLE SEINE-ET-MARNE
Thierry Regnault de Montgon

4 SLE YVELINES
Lorenza Mallez Barone

5 SLE ESSONNE
Jean-François Legaret

6 SLE HAUTS-DE-SEINE
Caroline Degagny

7 SLE SEINE-ST-DENIS
Patrick Béchet

8 SLE VAL-DE-MARNE
Didier Dousset

9 SLE VAL D'OISE
Evelyne Deunf

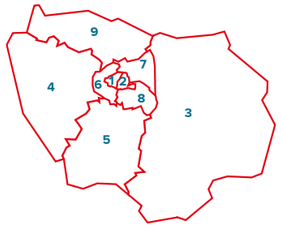

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, les administrateurs se sont réunis trois fois en Conseil d'Administration pour veiller au bon fonctionnement de la SLE et notamment arrêter les comptes annuels de la SLE.

26 NOV 24 **25 MARS 25** **27 MAI 25**

FORMATION ET INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Pour les accompagner tout au long de leur mandat, les administrateurs ont accès à un site internet qui leur est réservé. Véritable outil et source d'informations (articles et vidéos sur l'actualité de la CEIDF, mise à disposition des documents préparatoires à la tenue des Conseils d'Administration, rapports et documents institutionnels, agendas), ce site est également un espace dédié à leur formation, ciblée sur l'environnement économique, bancaire et financier. Ils peuvent à tout moment se connecter afin de suivre des modules de formation grâce à des e-learning.

LES UNIVERSITÉS DE LA VIE COOPÉRATIVE

Moment important de la Vie Institutionnelle, les Universités de la Vie Coopérative réunissent chaque année les administrateurs des Sociétés Locales d'Épargne ainsi que le Directoire et les cadres dirigeants de la CEIDF pour échanger sur les grands enjeux économiques, sociétaux et financiers en France et en Europe.
Pour cette édition, c'est à Madrid que les participants ont eu l'honneur d'être accueillis à la Résidence de France par l'Ambassadrice. Son intervention a apporté un éclairage sur la situation économique actuelle du pays et les défis auxquels l'Espagne est confrontée ainsi que l'importance des échanges au sein de l'Union européenne.
Cette rencontre, riche en enseignements, s'inscrit pleinement dans l'esprit des Universités de la Vie Coopérative et restera un temps fort de cette édition.

MÉCÉNAT - INTÉRÊT GÉNÉRAL

96 MÉCÉNATS ET PARTENARIATS SOUTENUS SUR LE TERRITOIRE IDF

La CEIDF s'engage en soutenant de nombreux projets dans le respect des grandes orientations :

Accessibilité à la culture du plus grand nombre

Lutte contre toutes les formes d'exclusion

Santé et environnement

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS SUR L'ILE-DE-FRANCE

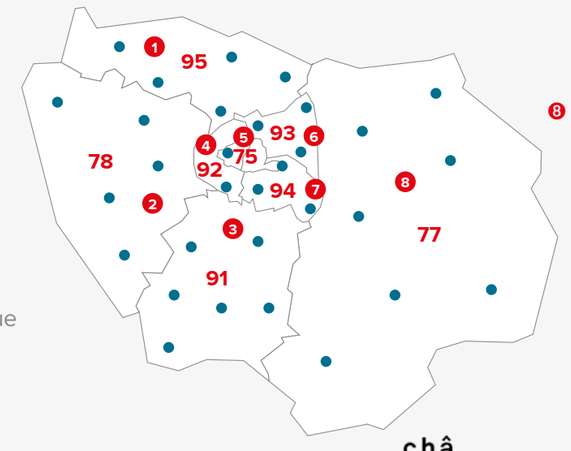

❶ Fondation CY Université

❷ Festival Les Étoiles du Classique

❸ Rugby Club Massy Essonne

❹ Fondation 2ème Chance

❺ Théâtre du Châtelet

❻ Fondation Apprentis d'Auteuil Ile-de-France

❼ Stella Saint-Maur Handball

❽ Conseil Départemental 77

2 M€ versés

1 400 000 bénéficiaires dont **30 %** de jeunes

La Caisse d'Epargne Ile-de-France s'engage pour la préservation de la biodiversité

Paris LE PARC DE LA VILLETTE

Aménagement de 1,5 hectares de biodiversité urbaine au cœur du parc de la Villette dans le nord de Paris. Le projet, intitulé Le Jardin des Oiseaux, vise à agrandir les jardins passagers et la ferme pédagogique, qui s'installera dans une grande halle industrielle rénovée. Objectifs : préserver la biodiversité et renforcer l'éducation à l'environnement en offrant au public de nombreux ateliers de sensibilisation. Ouverture prévue début 2026.

Seine-et-Marne FORÊT DOMANIALE DE VILLEFERMOY AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

L'ONF, gestionnaire des forêts publiques, restaure un réseau de mares dans la forêt de Villefermoy pour favoriser l'habitat des amphibiens menacés (grenouilles, tritons, salamandres) ainsi que d'autres espèces protégées (reptiles, insectes) qui jouent un rôle essentiel pour notre biodiversité. L'établissement vise aussi dans le cadre de ce projet la sensibilisation du jeune public et accueillera une classe de scolaires une journée en forêt pour les sensibiliser à la préservation des forêts.

Yvelines L'ARBORETUM DE VERSAILLES-CHÈVRELOUP AVEC LE MUSEUM POUR LA PLANÈTE

Le Fonds de dotation du Muséum National d'Histoire naturelle enrichit les collections de son arboretum de Versailles-Chèvreloup avec de nouvelles plantations. La quantité, la variété et la rareté des végétaux de l'arboretum de Versailles-Chèvreloup permettent de le qualifier de musée de l'Arbre vivant. Plus de 2 500 espèces et variétés d'arbres y sont rassemblées, constituant ainsi la plus riche collection d'Europe continentale.

Essonne FORÊT DE ROCHER BILLARD AVEC NOS GRANDES FORÊTS

Située à Villeneuve-sur-Auvers, cette jeune forêt bénéficie d'un plan de reboisement vivant porté par la structure « Nos Grandes Forêts », dont l'objectif est d'optimiser la séquestration de CO2, favoriser la biodiversité et renforcer la résilience des forêts proches des centres urbains. Ouverture prévue début 2026.

Hauts-de-Seine DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD AVEC LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Centre des monuments nationaux engage une recomposition des boisements avec des essences diversifiées pour limiter l'impact du changement climatique et préserver la biodiversité locale au sein du domaine national de Saint-Cloud véritable poumon vert de 460 hectares aux portes de Paris. Ce projet de plantation est complété d'une dimension sociale puisqu'il est mis en œuvre par un chantier d'insertion professionnelle avec l'association espace.

Seine-Saint-Denis FERMES URBAINES À BOBIGNY

L'association Les Cols Verts qui a pour mission de promouvoir l'agriculture urbaine protectrice de la biodiversité implante trois fermes participatives le long du canal de l'Ourcq à Bobigny. Ces espaces végétalisés accueilleront mares, prairies sauvages, forêts comestibles et murs végétalisés, favorisant ainsi la faune et la flore locale.

Val-de-Marne PRÉSERVATION DU MOINEAU FRIQUET

Le groupe local Val-de-Marne de la Ligue de Protection des Oiseaux IDF, participe à un programme de préservation du Moineau Friquet visant à cartographier les colonies, notamment autour de l'aéroport d'Orly en collaboration avec le groupe Aéroports de Paris, construire des nichoirs ou planter des haies. Cette espèce d'oiseau en voie de disparition contribue fortement à l'équilibre de la biodiversité des milieux agricoles.

Val d'Oise PRÉSERVATION DES BUSARDS

Le groupe local Vexin Basse Seine de la Ligue de Protection des Oiseaux IDF, assure le suivi et la protection des Busards Saint-Martin en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin français. Ce programme consiste à recenser et à protéger les Busards Saint-Martin du Vexin qui chassent tous les nuisibles, contribuant ainsi à réduire les pesticides pour éliminer les rongeurs. En 20 ans, cette espèce a diminué de 70 %.

SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE PARIS OUEST

ENGAGÉ RSE ISO 26000 Confirmé ★★ AFNOR CERTIFICATION

RSE

En 2024, la CEIDF a obtenu le label AFNOR Engagé RSE, niveau confirmé 2 étoiles. Cette première labellisation est une reconnaissance de toutes les actions et les politiques de l'entreprise en matière sociale, environnementale et économique. Valable trois ans, ce label est très exigeant : plus de 50 critères sont examinés selon la norme volontaire ISO 26000 et les objectifs de développement durable. Il témoigne de la crédibilité et de la robustesse de notre démarche, qui s'inscrit dans une volonté de transparence et d'efficacité. Le label Engagé RSE a été délivré à la suite d'une évaluation sur site pendant 5 jours et a mobilisé plus de 80 personnes (collaborateurs, fournisseurs, clients, partenaires…).

NOS RÉALISATIONS EN 2024

FINANCER LE TERRITOIRE

- Acteur historique du marché des collectivités territoriales, du logement social et de l'ESS, la CEIDF accompagne durablement le développement économique de son territoire au travers des projets de ses clients professionnels, PME/PMI, associatifs et institutionnels. Le montant des crédits accordés s'élève à **4,6 Mds€ soit 8 % de plus qu'en 2023.**
- La CEIDF a un encours de **229 M€** de prêts à impact social et environnemental à fin 2024.
- En 2024, la CEIDF a accordé **2 M€** à des actions de mécénat.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- La CEIDF est l'un des 3 seuls établissements en France à proposer l'Eco PTZ à taux zéro collectif, dédié à la rénovation énergétique des copropriétés. En 2024, **264 M€** de travaux de rénovation énergétique de copropriétés ont été financés.
- La CEIDF s'est structurée depuis fin 2019 pour proposer des solutions pointues dans le financement des projets liés à la transition énergétique. Ainsi, 13 projets de production d'énergies renouvelables ont été financés pour **237,4 M€,** soit une hausse de 32 % par rapport à 2023.

SE CENTRER SUR L'HUMAIN

- **99/100** Index égalité professionnelle.
- **867** recrutements en CDI, CDD et alternance.
- **153** interventions réalisées par le conseiller Finances et Pédagogie auprès de 1 833 bénéficiaires pour les sensibiliser aux questions d'argent.

2,6 Mds€
d'encours de fonds ISR et solidaires

28,2 K
$TeqCO_2$ émis (6,6 TeqCO2 /ETP), soit 12 % de réduction de l'empreinte carbone entre 2019 et 2024

127 kg
de cartes bancaires recyclées (+ 31 kg vs. 2023)

71 %
de fournisseurs locaux

100 %
d'achat d'électricité renouvelable

7 %
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap (+ 0,7 % vs. 2023)

53,8 %
de femmes parmi les cadres (+ 1,4 % vs. 2023)

ANIMATION DU SOCIÉTARIAT

La Caisse d'Epargne Ile-de-France propose tout au long de l'année une interaction avec ses sociétaires au travers de moments de rencontres, d'outils de communication et d'information.

LE SITE INTERNET SOCIETAIRES-CEIDF.FR

Permet une information permanente sur les actualités liées à la vie coopérative, la vie institutionnelle, la banque, (intérêt général, philanthropie, environnement, ancrage territorial, avantages sociétaires…). En 2024, l'actualité concernant le partenariat premium de la CEIDF avec les JOP de Paris 2024 a été largement diffusée.

LE CLUB SOCIÉTAIRES

Premier Club Sociétaires de France, créé en 2002, il permet de bénéficier toute l'année de nombreuses offres à tarifs préférentiels.
Les sociétaires profitent de réductions jusqu'à - 65 % sur 80 000 offres proposées par 500 partenaires dans de multiples secteurs.
Ces offres et avantages, réservés aux sociétaires, sont accessibles gratuitement via l'application mobile ou le site des sociétaires www.societaires-ceidf.fr et relayés par l'envoi de newsletters hebdomadaires. Plébiscité par ses membres, ce club moderne et dynamique répond aux dernières normes sécuritaires d'accès et de protection des données personnelles.

LE SOCIÉTARIAT MAGAZINE

Véritable témoignage du modèle coopératif et mutualiste il vous propose un éclairage sur l'activité de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, banque-assurance qui appartient à ses clients et porte l'intérêt général au plus près des territoires.
Vous y trouverez des articles sur l'économie, l'aménagement du territoire, la RSE, les actions de mécénat, mais aussi des portraits, des interviews…
Diffusé largement sur l'ensemble du territoire auprès de sociétaires, des élus, des partenaires, il est également accessible en ligne via le site des sociétaires. Sa parution est annoncée à l'ensemble des sociétaires, par une newsletter digitale.

LES RENCONTRES SOCIÉTAIRES

Réunion d'échanges et de convivialité avec des clients sociétaires, sur l'actualité de la CEIDF, son évolution, la relation client, les produits et services…
En 2024, l'animation en région a été marquée par un engagement fort autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont la CEIDF était partenaire premium. Des événements ont été organisés dans des structures sportives et des écoles avec les 5 athlètes soutenus par la CEIDF. Parrain officiel du relais de la flamme Olympique et Paralympiques, la CEIDF a offert à 76 clients sociétaires la chance exceptionnelle de porter la flamme le long du parcours francilien. Sur ce même parcours elle a mis en place au sein des sites de célébration sur chacun des départements d'Ile de France un stand et des animations pour accueillir ses clients sociétaires. Enfin grâce à nos jeux concours ce sont presque 400 places JOP Paris 2024 qui ont été attribuées aux clients sociétaires, leur permettant de vivre cet évènement exceptionnel au plus près.

POINT SUR LE CAPITAL au 31 mai 2025

(sous réserve des demandes de rachats annuels)

	SLE PARIS OUEST	ENSEMBLE DES SLE
NOMBRE DE SOCIÉTAIRES	66 986	714 753
ENCOURS MOYEN	6 051 - 1,5 % vs. 2024	5 134 + 0,2 % vs. 2024
CAPITAL TOTAL SOUSCRIT	405 335 320 €	3 669 669 000 €

INVESTISSEMENT DU CAPITAL

SLE PARIS OUEST

Titres de la CEIDF **71 %**

8 % Obligations super subordonnées émises par la CEIDF

21 % Compte courant associé

ENSEMBLE DES SLE

65 % Titres de la CEIDF

Obligations super subordonnées émises par la CEIDF **8 %**

27 % Compte courant associé

SYNTHÈSE DES COMPTES

au 31 mai 2025, en euros

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Parts sociales de la CEIDF	286 624 520	Capital de la SLE souscrit par les sociétaires	405 335 320
Obligations	33 531 260		
Compte courant d'associés	85 179 540		
Comptes numéraires	18 410 647	Report à nouveau existant	6 444 993
Autres	19 293	Résultat de l'exercice	11 222 072
		Solde d'impôt dû à la clôture	282 526
		Autres	0

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES		PRODUITS	
Charges externes	32 867	Intérêt des parts émises par la CEIDF	7 882 174
Impôt sur les sociétés	1 265 887	Intérêt et produits financiers (dont produits exceptionnels)	4 638 652

La différence entre les produits et les charges correspond au résultat, soit **11 222 072 €**

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Résultat Net Comptable de l'année
+
Report à nouveau de l'existant à l'ouverture

Intérêts aux parts sociales	Nouveau report à nouveau
10 701 459	6 965 605

COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS

au 31 mai 2025, en euros

BILAN

ACTIF

	31 mai 2025	31 mai 2024
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières (titres C.E.)	286 624 520	286 624 520
ACTIF CIRCULANT		
Titres super-subordonnés	33 531 260	33 531 260
Compte courant associé	85 179 540	97 560 280
Disponibilités	18 410 647	19 018 259
Produits à recevoir	19 293	19 293
Créances Fiscales	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	**423 765 260**	**436 753 612**

PASSIF

	31 mai 2025	31 mai 2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	405 335 320	417 716 060
Prime de fusion	478 349	478 349
Réserve statutaire	2 000	2 000
Report à nouveau	6 444 993	6 499 947
Résultat de l'exercice	11 222 072	12 032 190
DETTES		
Dettes fiscales	282 526	25 066
Autre passif	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	**423 765 260**	**436 753 612**

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES

	31 mai 2025	31 mai 2024
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes	32 867	31 870
CHARGES FINANCIÈRES		
Impôt sur les sociétés	1 265 887	1 311 145
TOTAL DES CHARGES	1 298 754	1 343 015
Solde créditeur (Bénéfice)	**11 222 072**	**12 032 190**
TOTAL GÉNÉRAL	**12 520 826**	**13 375 205**

PRODUITS

	31 mai 2025	31 mai 2024
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations	7 882 174	8 598 736
Intérêts et produits financiers	4 638 047	4 776 469
Produits exceptionnels	605	0
TOTAL DES PRODUITS	12 520 826	13 375 205
TOTAL GÉNÉRAL	**12 520 826**	**13 375 205**

ANNEXE

I. CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

Les Sociétés Locales d'Epargne ont pour objet, dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance à laquelle elles sont affiliées, de favoriser la détention la plus large du capital de cette Caisse d'Epargne et de Prévoyance en animant le sociétariat.

À compter du 1er janvier 2000 et conformément aux dispositions de la loi n° 99.532 du 25 juin 1999, les Caisses d'Epargne et de Prévoyance sont agréées en tant que banques coopératives. Leur capital est détenu par les Sociétés Locales d'Epargne à hauteur de 100 %.

Les Sociétés Locales d'Epargne ne peuvent pas faire d'opérations de banque et doivent centraliser leurs flux de trésorerie auprès de leur Caisse d'Epargne d'affiliation. À statut coopératif, elles disposent d'un capital variable sous forme de parts sociales détenues par les coopérateurs.

Au 31 mai 2025 le capital souscrit s'élève à 405 335 320 euros, pour un capital autorisé de 1 433 122 600 euros.

Les demandes de rachats reçues en cours d'exercice, non encore dénouées à la clôture seront communiquées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

II. INFORMATIONS SUR LES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes individuels annuels de la Société Locale d'Epargne Paris Ouest sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, à la réglementation de la BPCE et aux instructions de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

L'exercice social a une durée de douze mois, du 1er juin au 31 mai.

En application de l'article 29 des statuts, les comptes individuels annuels sont soumis à l'approbation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Société Locale d'Epargne.

III. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu sur l'exercice.

IV. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DU RÉSULTAT

BILAN : CAPITAL

Le capital est constitué de parts sociales d'une valeur nominale de vingt euros.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le produit des participations qui s'élève à 7 882 174,30 euros est constitué des intérêts aux parts sociales reçus de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

Les intérêts financiers sont essentiellement constitués de la rémunération du compte courant d'associés ouvert dans les livres de la Caisse d'Epargne Ile-de-France pour un montant de 2 290 858,42 euros et de la rémunération des titres super-subordonnés pour un montant de 2 347 188,20 euros.

Concernant l'impôt sur les sociétés, il est précisé que la SLE est imposée au taux normal de 25 %.

Les intérêts perçus au titre des parts sociales de la CEIDF relèvent du régime mère fille et bénéficient à ce titre d'une taxation réduite.

La SLE est assujettie à la contribution additionnelle à l'impôts sur les sociétés de 3,3 %.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Conformément à l'article 8 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France a fixé, pour l'exercice clos le 31 mai 2025, le niveau de rémunération des parts sociales émises par les Sociétés Locales d'Epargne qui lui sont affiliées à 2.75 %.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élève à 11 222 071,72 euros. Constatant l'existence d'un report à nouveau de 6 444 992,25 euros, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration et du Directoire de la Caisse d'Epargne Ile de France, d'affecter la somme de 17 667 063,97 euros comme suit :

- à l'intérêt servi aux parts sociales de la SLE : 10 701 459,38 euros (dont le versement aura lieu le 03 juillet 2025)
- au report à nouveau : 6 965 604,59 euros

ILE DE FRANCE

www.societaires-ceidf.fr

Le rapport d'activité de votre SLE
est imprimé sur papier 100% RECYCLÉ
dans la ligne de nos engagements RSE

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13 - Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital : 2 375 000 000 Euros 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19 rue du Louvre 75001 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 005 200 Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)